

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance extraordinaire le vingt-cinq septembre deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA

Absents excusés : Yvon PERROT pouvoir à Madame Fan LAVOISÉ

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony TORNIL

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Anthony TORNIL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

OBJET : Délibération pour remonter d'un rang les adjoints

Considérant que Monsieur ORTET Jean-Marie occupait les fonctions de 1^{er} adjoint au Maire, Considérant que Monsieur Le Maire propose que les adjoints actuels remontent d'un rang dans l'ordre du tableau et que l'adjoint nouvellement désigné occupera de ce fait le troisième rang dans l'ordre dudit tableau,

Il est proposé au conseil municipal :

- De maintenir le nombre d'adjoints au Maire à 3,
- De fixer que l'ordre du tableau sera modifié en ce sens :
 - Les adjoints actuels remontent d'un rang,
 - L'adjoint nouvellement désigné occupera le troisième rang

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions

- Valide le maintien du nombre d'adjoint au Maire à 3,
- Fixe que l'ordre du tableau sera modifié en ce sens :
 - Les adjoints actuels remontent d'un rang,
 - L'adjoint nouvellement désigné occupera le troisième rang

-

Délibération 35/2023

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Jacques RIVIERE**

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-préfecture le 04/10/2023
Et affichage le 04/10/2023
AUNAY SOUS CRECY, 04/10/2023